



COMMUNE DE FOUSSEMAGNE

Territoire de Belfort

République Française

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ ET / OU DE PASSEPORT POUR UNE PERSONNE MAJEURE

Pour une carte d'identité : le délai de traitement moyen est de 3 à 5 semaines

Pour un passeport : le délai de traitement moyen est de 2 semaines

La présence du demandeur est obligatoire

Pièces à fournir dans tous les cas (dossier à remplir au stylo noir)

Document à fournir	Observations
2 photos d'identité non découpées pour la C.N.I 1 photo couleur non découpée pour le passeport	Ces photos (format 35 x 45 mm) doivent être identiques, récentes et ressemblantes, tête nue, de face, sur fond clair et uni, expression neutre
Carte d'identité sécurisée et / ou passeport sécurisé	Original + photocopie (recto/verso pour la CNI et / ou les 4 premières pages pour le passeport)
Justificatif de domicile récent (facture de gaz, d'électricité, de téléphone, taxe d'habitation, avis d'imposition,...)	Original + photocopie <u>Si vous habitez chez quelqu'un :</u> - attestation sur l'honneur de l'hébergeant - justificatif de domicile de l'hébergeant - Justificatif d'identité au nom de l'hébergeant
Timbres fiscaux	Pour la CNI : Gratuit Pour le passeport : 86 €
Si changement d'état civil, selon le cas : Copie intégrale de l'acte de naissance ou livret de famille, jugement de divorce (original + photocopie)	-

En cas de première demande ou de renouvellement d'un titre non sécurisé ou sécurisé périmé depuis + de 2 ans

Document à fournir en complément	Observations
Justificatif d'état civil	Copie intégrale de l'acte de naissance
<u>Si vous êtes né en France ou à l'étranger de parents nés à l'étranger :</u> justificatif de nationalité française	- mention de nationalité sur l'acte de naissance - certificat de nationalité - décret de naturalisation

En cas de perte ou de vol du précédent titre

Document à fournir en complément	Observations
Déclaration de perte (en mairie) ou de vol (gendarmerie)	Original + photocopie
Un titre d'identité avec photo (carte vitale, permis de conduire, carte professionnelle ...)	Original + photocopie
Timbre fiscal	Pour la carte d'identité UNIQUEMENT : 25 €

Horaire d'ouverture de la Mairie :

Lundi et Jeudi : 16 h 00 – 18 h 00

Mardi et Samedi : 10 h 30 – 12 h 00